

Publication le 16 avril 2025

**CIAS** CENTRE  
INTERCOMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DU CHOLETAIS

DIRECTION DE L'ACTION GÉRONTOLOGIQUE ET  
DU CIAS DU CHOLETAIS

# **PUBLICITÉ DES ACTES ADMINISTRATIFS**

## **AVRIL 2025**

*En application des articles L.2131-12, L.2131-1 et R.2131-1 du code général des collectivités territoriales, les actes réglementaires et les décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel font l'objet d'une publication sous forme électronique, sur le site internet de la collectivité.*

# ***I - DÉCISION***

## SOMMAIRE

### I- DÉCISION

Page 1

2025-DE-34

Conférence " La Tunisie, carrefour des civilisations "  
à la résidence Le Val d'Evre le 2 mai 2025

Pages 2-3

Résidence Le Val d'Èvre

N/réf : VSC/ES

Objet : Marché de service - Contrat d'engagement pour une conférence  
sur " La Tunisie, carrefour des civilisations "

Le 16 AVR. 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISION n° 2025/DE/34

Le Président de Cholet Agglomération, Président du CIAS,

- Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles R. 123-21, R. 123-22 et R. 123-27,

- Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2122-1 et R. 2122-8,

- Vu la délibération n° 2021/36 du Conseil d'Administration en date du 7 octobre 2021, modifiée par la délibération n° 2024/58 du Conseil d'Administration en date du 12 décembre 2024, reçue par Madame le Sous-Préfet de Cholet le 18 décembre 2024, portant délégation à la Vice-Présidente des pouvoirs lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

- Considérant l'intérêt à proposer une conférence sur " La Tunisie, carrefour des civilisations " aux résidents du Val d'Èvre,

DÉCIDE

Article unique : de confier le marché de services relatif à l'organisation d'une conférence sur " La Tunisie, carrefour des civilisations ", le 2 mai 2025, au sein de la résidence Le Val d'Èvre, située 9 rue de la Quintaine, 49360 TRÉMENTINES,

pour un montant de 250 € TTC .



Par délégation spéciale du Conseil d'Administration,  
Jacqueline DELAUNAY  
Vice-Présidente

Accusé de réception en préfecture  
049-200031631-20250416-CIAS\_DE\_2025\_34-AI  
Date de télétransmission : 16/04/2025  
Date de réception préfecture : 16/04/2025

Publié le 16/04/2024



CONTRAT D'ENGAGEMENT ENTRE  
RESIDENCE RETRAITE LE VAL D'EVRE  
9 RUE DE LA QUINTAINE 49340 TREMENTINES  
CONFERENCIER

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

**ARTICLE 1ER**

Le prestataire s'engage à présenter la conférence sur LA TUNISIE  
CARREFOUR DES CIVILISATIONS le VENDREDI 2 MAI 2025 à 15H

Montant total de la prestation 250 euros TTC Charges sociales comprises et réglées par notre  
entreprise

Toutes les démarches administratives concernant les cotisations URSSAF SECURITE  
SOCIALE sont prises en charges par le prestataire

**ARTICLE 3**

L'Etablissement payeur s'engage à verser le montant de la prestation par virement ou chèque  
au prestataire sur présentation d'une facture et d'un RIB dans les meilleurs délais

fait à LE TALLUD le 28 mars 2025

Le conférencier présentera son passe sanitaire à l'arrivée selon le protocole

A renvoyer par e.MAIL